

L'AVENIR AUTREMENT PLOUDALMEZEAU

N°19- Décembre 2008

VENEZ nous REJOINDRE et nous LIRE sur le WEB
www.osons-ploudalmezeau.fr

2008 aura été particulière, pour les membres de l'Avenir Autrement mais aussi pour vous, puisqu'elle a permis de donner un nouvel élan à l'opposition. En effet, notre association s'est profondément transformée dans le but de mieux comprendre les attentes des habitants et d'être une nouvelle force de proposition. Nous ne sommes pas dupes, la majorité actuelle reste sourde à nos propositions, mais nous ne désespérons pas de parvenir à faire bouger Ploudalmezeau durant les prochaines années. Pour cela, nous avons besoin de vous, de vos idées. L'association est ouverte à tous ceux qui veulent que cela change.

Nous souhaitons que la commune soit le terrain de débats d'idées, que de nouvelles idées apparaissent et surtout, que les citoyens soient écoutés. Nous voulons en finir avec des méthodes de gestion d'un autre temps, avec ce silence, ce manque d'informations, cette absence de débat.

Rejoignez-nous, aidez-nous à rendre cette commune dynamique et moderne, et ensemble, autrement : osons.

Gauthier Moal
Président de l'association.



**Statues + galets
+ Voirie
= 328 000 euros !!!**

**C'est l'effet culturel:
Petites Choses
Grosses dépenses
(sur un air de BENABAR)**

LES ÉLUS

René PELLEAU
rene.pelleau@laposte.net

Marie-Thérèse Le Hir
mariethereselehir@wanadoo.fr

Anne-Marie KERMORGANT,
kermorgant@wanadoo.fr

André JUGAN,
andre.jugan@wanadoo.fr

Leur permanence a lieu
le **1^{er} samedi de chaque
mois de 14h00 à 15h00** au
local :

Ancienne mairie, 1^{er} étage



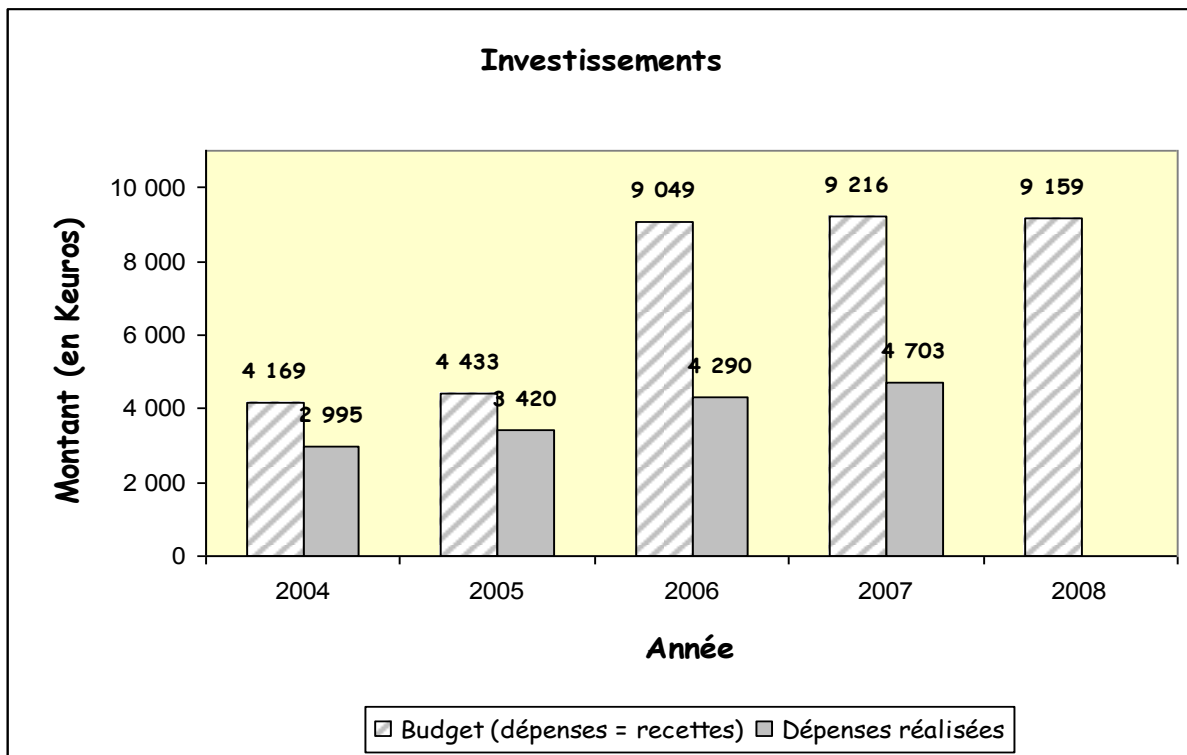
Avec un peu d'avance ou un peu de retard selon la
disponibilité des adhérents qui distribuent ce petit
journal, tous les membres de
L'AVENIR AUTREMENT
vous présentent leurs

MEILLEURS VŒUX pour 2009

Que cette nouvelle année vous apporte santé, joie
et bonheur au sein de votre famille
ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

BUDGETS

Lors du conseil municipal du 11 septembre 2008, nos élus ont soulevé la non-réalisation récurrente du budget d'investissement. Cette démarche s'inspirait des comptes annuels illustrés par le graphe ci-dessous :



Question de nos élus à la majorité :

« Constatant à travers les derniers comptes-administratifs que le budget de la section d'investissement n'est souvent réalisé qu'à hauteur de 45 à 50%, les élus de la minorité, Ensemble Autrement, Osons!, souhaitent avoir une situation d'exécution du budget chaque trimestre et connaître les motifs des non-réalisations ».

Réponse édifiante de l'adjoint aux finances : « le budget est une prévision et l'on peut faire dire tout et n'importe quoi aux chiffres ». De quoi rassurer tous les administrés !

C. Maout

Représentation CCPI

La Communauté de Communes du Pays d'Iroise, devrait dans son conseil, accueillir toutes les sensibilités politiques proportionnellement à la représentation démocratique exprimée par les urnes.

Certaines municipalités ont respecté les droits de leur minorité et ont permis à cette dernière de siéger dans des instances communautaires (Saint Renan, Plougonvelin...). En revanche, rien de tel à Ploudalmézeau où la majorité actuelle s'est accaparée la totalité des postes.

Aucun élu des minorités, représentant tout de même 46% des voix exprimées lors des dernières élections municipales ne siège au conseil communautaire!!

Cette situation est pénalisante pour l'expression démocratique des ploudalméziens!

**Mais chez nous : « T. S. S. »
TOUT SAUF SOLIDARITE!**

Étonnant quand on se souvient que notre maire est vice-présidente de la CCPI en charge de la Solidarité !

C. Maout

Démocratie locale ?

En mars 2008, quand notre équipe s'est présentée à l'élection municipale, nous avons fait les propositions suivantes pour oser la démocratie locale :

Informés, les habitants seront consultés dans des structures de dialogue qui prendront des formes multiples :

Commissions municipales ouvertes et Commissions mixtes extra municipales

Désormais les commissions seront des lieux de **débats** et de **propositions** et non des chambres d'enregistrement de décisions déjà prises.

Comités consultatifs de quartiers qui feront des propositions sur les aménagements qui les concernent pour éviter à l'avenir déceptions et frustrations .

La mise en place d'une réelle concertation entre les habitants et leurs élus, nous paraît être la base essentielle d'un travail constructif et efficace pour la commune .

Malheureusement, la majorité actuelle ne semble pas croire, en la capacité de ses concitoyens à réfléchir, à proposer, et préfère décider de façon unilatérale.

D'ailleurs elle n'écoute pas non plus les propositions de la "minorité" que nous sommes, allant jusqu'à refuser le débat lors des conseils municipaux . En effet, la seule forme d'expression autorisée pour la minorité est la suivante :

"les conseillers municipaux peuvent et doivent poser des questions orales en séance 5 jours francs au moins avant une séance de Conseil municipal" (tout cela par écrit bien sûr !!) . "Les réponses apportées , lors du conseil, ne donnent pas lieu à débats" . Et bien entendu, seule Mme le maire décide si nos questions méritent une réponse, une solution pour éviter les sujets qui gênent .

Alors où est la démocratie locale dans notre commune, quand les habitants ne sont quasiment, voir jamais consultés, pas plus qu'informés des décisions qui les concernent directement (travaux de voirie, d'aménagement ...) ?

Où est la démocratie locale dans notre commune, quand les élus de la minorité, représentant près de 46% des électeurs, n'ont pas le droit de s'exprimer, de proposer dans l'instance centrale qu'est le conseil municipal ?

Où est la démocratie locale dans notre commune ?

Ne cherchez pas, vous ne la trouverez pas, car elle n'existe pas. Mais la vraie question est pourquoi n'existe t'elle pas ? Quelles craintes peut avoir la majorité de se retrouver face aux habitants de la commune qu'elle administre ? Pourquoi a t'elle peur du débat ?

Des questions qui resteront sans doute sans réponses, mais Notre commune mérite plus de démocratie, pour le bien de tous, nous avons tous à y gagner .

P.Y Jacopin

ENEZ nous REJOINDRE et nous LIRE sur :
www.osons-ploudalmezeau.fr

Quoi de neuf pour les jeunes ???

Ben rien !! Eh oui, rien de neuf pour les jeunes sur la commune. La seule carence reconnue par la majorité lors des dernières élections municipales est restée au stade du constat.

ALLEZ, LAISSONS NOTRE IMAGINATION TRAVAILLER :

« Depuis leur élection à la tête de la commune de Ploudalmézeau, comme annoncé lors de la campagne, la liste Osons a aussi axé sa politique vers les jeunes :

Depuis trois mois, un animateur jeunesse a été recruté. Dès son arrivée, les élus lui ont confié la mission de réaliser un diagnostic de la jeunesse qui arrivera à terme en cette fin d'année. Ce diagnostic éclairera les élus sur ce que font les jeunes, ce qu'ils attendent, leur regard sur la commune. Avec ces éléments, les élus pourront confier à l'animateur la mise en place des projets avec et pour les jeunes. Attention, pas d'angélisme, c'est ensemble que seront fixées les règles du jeu. L'objectif est de mettre les jeunes en mouvement, pour leur bien, mais aussi pour le bien de la commune et de tous ses habitants.

Sans attendre les résultats de ce diagnostic, car le besoin était une évidence, les élus ont réservé un espace d'accueil jeune dans le futur centre socioculturel de Ploudalmézeau, ainsi que dans la médiathèque du port à Portsall. Ces espaces auront pour vocation de rassembler les jeunes pour se détendre mais aussi et surtout pour construire les différents projets. Bien sûr l'animateur jeunesse de la commune sera toujours présent à l'ouverture de ces espaces pour accompagner les jeunes. Des interventions des différents acteurs de prévention et d'information sont déjà en prévision.

Un travail en commun avec les autres communes de la CCPI dotées d'un secteur jeunesse est aussi bien engagé. Au programme des activités pour les vacances scolaires, des séjours jeunesse pour l'été 2009, des actions de financements seront organisés où toutes les générations seront invitées.

Ça bouge à Ploudalmézeau ! »

ARRETONS DE REVER !! Nous n'y sommes pas du tout.... Mais rassurez-vous, notre liste sera présente aux prochaines élections. Et en attendant nous voulons être force de propositions, de revendications, de représentations. Venez nous rencontrer, vous aussi les jeunes que nous n'avons pas encore croisés ici ou là. Les projets de demain se montent aujourd'hui ! C..Pondaven

VENEZ NOUS REJOINDRE ET NOUS LIRE SUR LE WEB

www.osons-ploudalmezeau.fr

Ce numéro est rédigé et financé par les élus et les membres de "l'Avenir autrement", association loi 1901. Si vous êtes intéressés par la parution de ce journal, vous pouvez nous retourner le coupon ci-dessous en nous indiquant la formule choisie chez la trésorière :

Association "l'Avenir Autrement" - Chez Marie-Hélène Thomas - 4, chemin des amers - 29830 Ploudalmézeau

✂

Madame, Mademoiselle, Monsieur :(facultatif)

Adresse, code postal, commune :

Souhaite

Soutenir le journal : 10 €/an

Soutenir le journal et adhérer à l'association "l'Avenir Autrement" : 20 €/an

Plages polluées

Durant l'été plusieurs plages ont été interdites : Tréompan et Pors ar Vilin (les panneaux y sont toujours !!)

La pollution est microbienne (déjections animales ou humaines).

Deux causes sont possibles soit un problème d'épandage, soit des problèmes d'assainissement (tout à l'égout ou fosse septique).

On peut déterminer la provenance de la pollution en observant la limite du bassin versant :

(portion de territoire délimitée par des lignes de crête, dont les eaux alimentent un exutoire commun : cours d'eau et mer).

On en dénombre 3 sur la commune.

Nous trouverions intéressant que notre commune commande une enquête pour comprendre l'origine de la pollution.

P. Péliissard

Algues vertes, Nitrates, Pesticides : la solution pour la gestion de l'eau

Les « **Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux** » (SAGE) sont élaborés à une échelle locale. Chez nous, c'est le **SAGE du BAS LEON**.

Les objectifs : lutter contre de nouvelles formes de pollution telles que les nitrates ou les pesticides, amélioration de la qualité des eaux de surface, retrouver des rivières vivantes et mieux les gérer, assurer le retour des poissons migrateurs, sauvegarder et mettre en valeur les zones humides, préserver et restaurer les écosystèmes littoraux, réussir la concertation, notamment avec l'agriculture, savoir mieux vivre avec les crues.

Ces objectifs tendent à faire atteindre le bon état écologique des eaux en 2015. (loi européenne du 23 octobre 2000)

Toutes les décisions publiques prises par l'Etat et les Collectivités locales dans le domaine de l'eau (SCOT, PLU, ...) doivent être compatibles avec le SAGE. **Le SAGE est donc doté d'une portée juridique car opposable de manière indirecte aux tiers via les autorisations administratives.**

Notre Maire fait partie de la commission locale de l'eau du Bas Léon qui compte 36 membres.

Un seul compte rendu datant du 30 novembre 2007 fait état que des commissions de travail devront se mettre en place. Depuis ? Aucune nouvelle...

Rien d'urgent à priori !!! ??

P. Péliissard

SERVICE PUBLIC d' EDUCATION

Question:

Au moment où le député que vous êtes inaugure l'école publique de Plouguin en se félicitant des bonnes conditions d'enseignement offertes aux enfants et aux personnels de cette commune, peut-on savoir ce que le maire que vous êtes envisage pour adapter les locaux des écoles publiques de Ploudalmézeau (Kéribin et François Mitterrand) aux besoins des enfants et des personnels qui y travaillent (salles préfabriquées, locaux insuffisants pour la restauration comme pour la garderie...). Nous vous rappelons très simplement qu'au moment de la création de la restauration de l'école de Kéribin des conseillers de votre majorité n'avaient voté le projet que dans la mesure où l'adjoint aux travaux et vous-même aviez annoncé qu'il serait toujours possible de l'agrandir en cas de besoins. Les besoins existent aujourd'hui !

« J'ai pourtant accepté de voter ce projet pour deux raisons: d'une part, j'ai considéré que l'amélioration des conditions de restauration était nécessaire et que je ne pouvais pas m'y opposer. D'autre part, mon collègue Yves Stéphan m'a assuré que la cantine de l'école de Kéribin serait par la suite agrandie si des besoins nouveaux apparaissaient. Cette dernière précision est essentielle et devra faire l'objet d'un suivi attentif à l'avenir. Sans cette assurance, le projet adopté ne pouvait, selon moi, être soutenu en l'état »

Texte écrit à l'époque par Xavier Moal conseiller de la majorité.

Le maire n'a pas voulu répondre à cette question posée par écrit en Conseil municipal: « trop polémique » a-t-elle dit !! Les parents d'élèves jugeront.

A. Jugan

Tant pis si ça pince ?

Commission Communale des Impôts Directs

Il faut 16 titulaires et 16 suppléants dont 1 titulaire et un suppléant désignés parmi les contribuables ne résidant pas à plein temps sur la commune.

Et bien figurez vous qu'il sont si peu nombreux que le maire a dû désigner sa propre fille comme suppléante après avoir fait voter le conseil municipal sur une liste incomplète où seul manquait un nom !

Mais on pouvait voter en toute tranquillité : la personne contactée n'avait pas encore donné sa réponse mais elle devrait être positive !!!!

Dans notre **naïveté** nous n'avons pas imaginé contribuer à du **népotisme** !

(Abus d'un homme (ou d'une femme) en place profitant de son crédit pour favoriser sa famille selon le Larousse)

Dr Mekill and Mrs Lyde

«... Tout au long du repas Mme Lamour a salué un à un des convives adressant à chacun un petit mot sympathique. Nommés individuellement ... (Bulletin Municipal du 15/11/08 - signé : Adjointe aux affaires sociales)

Gloire, Gloire ...

« Vous avez tendu un piège aux employés de la bibliothèque, vous les avez rançonnés, rackettés..... » (Mme la Députée-Maire répondant à A-M Kermorgant à propos de la Médiathèque lors du Conseil Municipal du 13/11/08)

... Vade retro satanas

Problème : comment faire, afin que les différentes catégories d'administrés aient la même vision du premier magistrat de la commune ?

Mettre une séance du Conseil Municipal, à la suite du repas annuel des anciens ?

Les séances du conseil pouvant être retransmises par les moyens de communication audiovisuelle, peut être que la diffusion au club des anciens des meilleures envolées de ?

Un enregistrement des dites envolées diffusé sur le net ?

A vos plumes, toutes les bonnes idées seront les bien venues !!!!